

Convocation	06/12/2016	Délégués en exercice	49	Présents	39
Affichage	06/12/2016	Votants	47	Procurations	8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

SEANCE DU LUNDI 12 DECEMBRE 2016 A 18 h 00

Président de séance : Pascal BUGIS

N° 2016/199

**Cohésion territoriale - Politiques contractuelles - Convention Régional Unique 2015-2020
- Demande de subventions pour réalisation d'un pôle d'échange multimodal à Castres -
Modification du plan de financement**

Etaient présents :

AIGUEFONDE	:	Vincent GAREL
AUSSILLON	:	Bernard ESCUDIER, Muriel ALARY, Didier HOULÈS, Dominique PETIT
BOISSEZON	:	Claude AUSSILLOU
CASTRES	:	Pascal BUGIS, Brigitte LAQUAIS, Nathalie BALZAN, Fabienne LÉVÊQUE, Daniel CALLEJON, Nathalie de VILLENEUVE, Arnaud BOUSQUET, Michel SABLAYROLLES, Pierre FABRE, Geneviève AMEN, Jean-Pierre PARIS, Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES, Henri PISTRE, Philippe GUÉRINEAU, Martine GILMER, Jean-Marc POTHIER, Géraldine ROUQUETTE, Jean-Paul PILOZ
CAUCALIÈRES	:	Yohan ZIEGLER
LABRUGUIÈRE	:	Jean-Louis CABANAC, Marie Dominique PESTRE SURLES
LAGARRIGUE	:	Vincent COLOM
MAZAMET	:	Olivier FABRE, Françoise ROUQUETTE, Michel MARTIN, Janine BARENS, Laurent MONNIER
NAVÈS	:	Marc COUSINIÉ
PAYRIN-AUGMONTEL	:	Alain VAUTE
PONT DE L'ARN	:	Bernard CABANES
LE RIALET	:	Michel CASTAN
SAINT-AMANS-SOULT	:	Daniel VIAELLE
VALDURENQUE	:	Jean-Louis BATTUT

Etaient représentés :

CASTRES	Xavier BORIES	Procuration à	Fabienne LÉVÊQUE	
	Philippe LEROUX	Procuration à	Jean-Pierre PARIS	
	Fabienne FRAGIACOMO	Procuration à	Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES	
	Yoan BASTOS	Procuration à	Nathalie BALZAN	
	Laurence MUDET	Procuration à	Pierre FABRE	
MAZAMET	Catherine COLOMBIÉ-DESPLAS	Procuration à	Geneviève AMEN	
	Philippe BANCAL	Procuration à	Dominique PETIT	
	LE VINTROU	Gérard CAUQUIL	Procuration à	Michel CASTAN

Etaient absents :

Marc NOUXET, Henri BOSC suppléant de Jean-Louis GAU.

Secrétaire de séance : Didier HOULÈS.

Délibération n° 2016/199

Cohésion territoriale - Politiques contractuelles - Convention Régional Unique 2015-2020 - Demande de subventions pour réalisation d'un pôle d'échange multimodal à Castres - Modification du plan de financement

Rapporteur : Nathalie de VILLENEUVE

Par délibérations n°2014/212 du 8 décembre 2014 et n°2015/102 du 29 juin 2015, la Communauté d'agglomération a approuvé le plan de financement pour la réalisation d'un pôle d'échange multimodal à Castres et sollicité les partenaires financiers au Contrat Régional Unique 2015-2020 au titre de l'année 2015-1 ainsi répertoriée :

- **Mesure 5. « Mobilité multimodale »,**
- **Opération 5.5 « Réalisation d'un pôle d'échange multimodal à Castres »,**

Compte tenu de la modification du programme initial du projet et de l'avant-projet estimatif, il est proposé au Conseil d'approuver un nouveau plan de financement de l'opération « Réalisation d'un pôle d'échanges multimodal » et de solliciter les aides de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département du Tarn au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public local.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établit de la façon suivante :

DEPENSES	Montant € HT	RESSOURCES	Montant €	Part
Détail :		Aides publiques :		
I - Prix généraux (Mise en chantier, constat, EXE, DOE)	160 000			
II - Dégagement des emprises - Travaux préparatoires	279 150	Etat (FSILP fonds n° 1)	1 009 373	30 %
III - Terrassements, Chaussées et trottoirs	1 381 290	Région Occitanie	841 144	25 %
IV - Espaces verts	145 850			
V – Assainissement pluvial	177 370	Département du Tarn	841 144	25 %
VI - Réseaux divers	451 000			
VII - Equipement signalisation et mobilier	541 715	Autofinancement	672 914	20 %
VIII – Travaux de bâtiment - Salle d'accueil et d'attente	228 200			
TOTAL	3 364 575	TOTAL	3 364 575	100%

Il est proposé au Conseil :

- d'approuver le plan de financement ci-dessus en lieu et place de celui adopté le 29 juin 2015,
- d'autoriser le Président à solliciter, sur la base du plan de financement ci-dessus, les subventions auprès des partenaires de l'Etat et du Contrat Régional Unique 2015-2020 dans le cadre de l'enveloppe du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local.

La Commission « Cohésion territoriale - Politiques contractuelles », dans sa séance du lundi 5 décembre 2016, a émis un avis favorable.

Le Conseil de la Communauté,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- approuve le plan de financement ci-dessus en lieu et place de celui adopté le 29 juin 2015,
- autorise le Président à solliciter, sur la base du plan de financement ci-dessus, les subventions auprès des partenaires de l'Etat et du Contrat Régional Unique 2015-2020 dans le cadre de l'enveloppe du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local.

Fait et délibéré à Castres, le 12 décembre 2016

Pour extrait conforme,

Le Président,

Pascal BUGIS

